

Grenoble le 23 janvier 2015

L'Inspectrice d'académie
Directrice académique
des services de l'Education nationale
de l'Isère

à

Monsieur Fabien MAZOYER
Directeur du centre LES CLOTS
Hameau Les Clots
38250 VILLARD DE LANS

Division
des Elèves
(D.E.L.)

Bureau DEL2

réf n° DEL/JC/FA/41

affaire suivie par
Fabio ANNETTE

téléphone
04 76 74 78 32

télécopie
04 76 74 78 20

courrier électronique :
ce.38l-del-action-educ
@ac-grenoble.fr

adresse postale
Cité administrative
rue Joseph Chanrion 38032
Grenoble Cedex 1

ouverture au public :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h

Objet : accueil de classes en sorties scolaires avec nuitées.
Envoi d'un rapport d'inspection.

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de la visite du 12 novembre 2014 effectuée au centre «LES CLOTS» situé sur la commune de Villard de Lans.

Il vous appartient de prendre toutes les mesures nécessaires pour remédier aux éventuelles remarques figurant dans ce rapport.

Vous trouverez ci joint la capacité maximale d'accueil de votre centre, qui devra être affichée à l'accueil du centre.

Votre numéro d'inscription dans le répertoire des centres du département de l'Isère est le **4.58.50.38.323**. Cette application est mise régulièrement à jour et se trouve sur le site de la Direction des Services Départementaux de l'Education nationale (DSDEN) de l'Isère, à la rubrique Sorties scolaires.

Je vous précise que je fixe la capacité d'accueil maximale des structures pour un nombre d'élèves et un nombre de classes, et ce, **quelle que soit l'origine des classes : école publique, privée sous contrat, privée hors contrat, collège ou lycée public, privé sous contrat, privé hors contrat, Institut médico-éducatif, autres structures...** (ref circulaire ministérielle 2005-001 du 05-01-2005 et circulaire ministérielle 99-136 du 21 septembre 1999).

Pour le Recteur et par délégation,
Pour l'Inspectrice d'académie et par subdélégation,
l'Inspecteur d'académie adjoint,


Etienne MOREL

CENTRE LES CLOTS à VILLARD DE LANS

**CAPACITE D'ACCUEIL
POUR LES SORTIES SCOLAIRES ET
SEJOURS DE CLASSES : 61 élèves
soit 2 classes**

Dans certains cas, des dérogations à la capacité d'accueil peuvent être accordées **avant le séjour** – contacter la Division des élèves.

La capacité d'accueil comprend **toutes les classes accueillies, quelle que soit leur origine** : école publique, privée sous contrat, privée hors contrat, collège, lycée (public, privé sous contrat, privé hors contrat, autres établissements ou autres structures (IME etc)...

Tout dépassement de capacité d'accueil qui serait constaté lors d'un séjour, doit être IMMEDIATEMENT signalé à la Direction des services départementaux de l'Education nationale (DSDEN) de l'Isère, par les enseignants ou adultes encadrant la sortie, et entraînera la suspension du centre du répertoire départemental « Sorties scolaires ».

**Direction des Services Départementaux de l'Education nationale (DSDEN) de l'Isère
Division des élèves :**

TEL 04 76 74 78 32 - FAX 04 76 74 78 20

MAIL : ce.38i-del-action-educ@ac-grenoble.fr

Inspection départementale de la circonscription :

IEN FONTAINE VERCORS

TEL : 04 56 85 58 95 – FAX 04 56 85 58 89

MAIL : ce.0382168A@ac-grenoble.fr